

# ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## RECOMMANDATION ISO R 366

PEIGNES POISSÉS

— 2<sup>ème</sup> ÉDITION

Avril 1967

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition.

### REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 366, *Peignes poissés*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 72, *Matériel pour l'industrie textile*, dont le Secrétariat est assuré par l'Association Suisse de Normalisation (SNV).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1950 et aboutirent en 1959 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

Ce premier Projet de Recommandation ISO (N° 338) fut soumis, en novembre 1959, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Les résultats de cette consultation n'ayant pas été jugés satisfaisants, le Comité Technique présenta un deuxième Projet de Recommandation ISO qui fut distribué, en août 1961, à tous les Comités Membres et qui fut approuvé par les Comités Membres suivants :

Allemagne	France	Pologne
Australie	Grèce	Royaume-Uni
Autriche	Inde	Suisse
Bésil	Italie	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Japon	Turquie
Chili	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Espagne	Pays-Bas	

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en avril 1964, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

---

### HISTORIQUE RELATIF À LA 2<sup>e</sup> ÉDITION

Le Secrétariat du Comité Technique ayant établi un avant-projet de révision de la Recommandation ISO/R 366-1964, *Peignes poissés*, le diffusa aux Membres du Comité Technique qui l'approuvèrent comme Projet de Recommandation ISO.

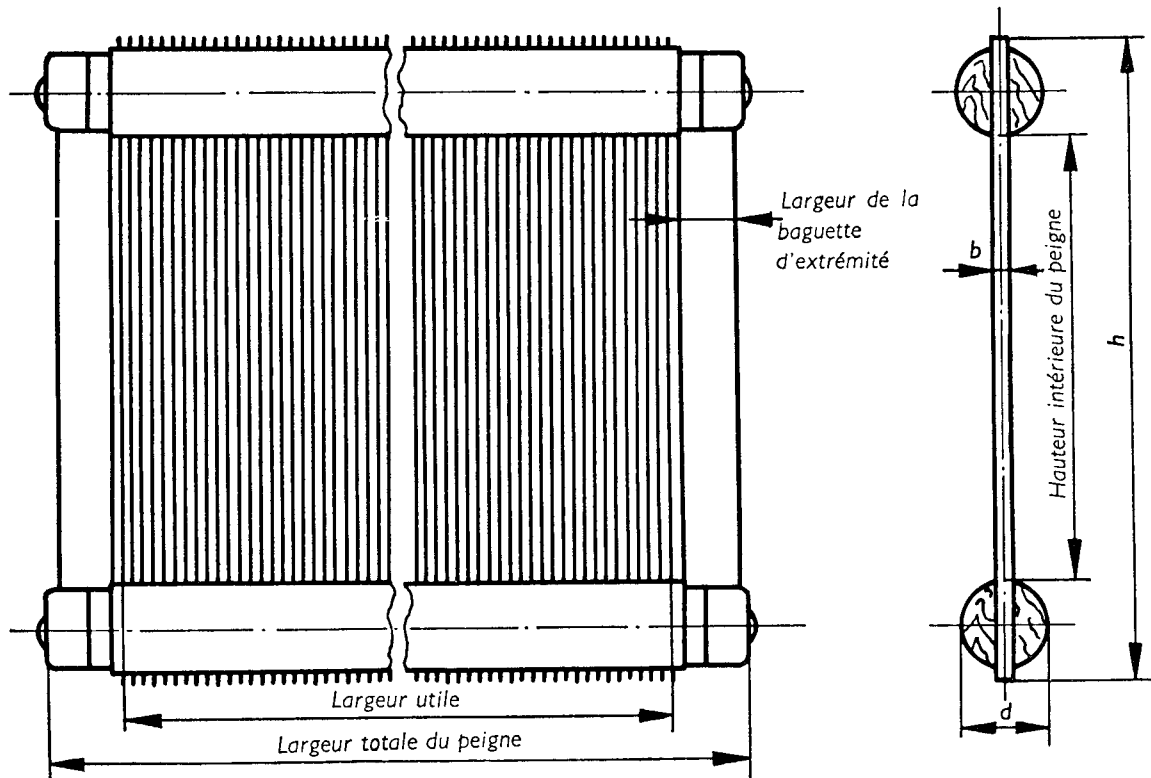
En septembre 1964, ce Projet de révision (N° 706) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé par 13 Comités Membres ; un Comité Membre s'opposa à l'approbation du Projet : U.R.S.S.

Le Projet de révision fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en avril 1967, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

La présente édition (2<sup>e</sup> édition) annule et remplace la première édition de la Recommandation ISO/R 366-1964.

## PEIGNES POISSÉS

La Recommandation ISO/R 366-1964 est modifiée comme suit:



$b$  = Largeur des dents  
 $d$  = Epaisseur de la ligature du peigne  
 $h$  = Hauteur totale

Dimensions de base						Correspondance entre les dimensions								
$h$		$d$		$b$		$b$		2,5	3	4	5	6	8	10
mm	in	mm	in	mm	in	mm	in	0,10	0,12	0,16	0,20	0,24	0,31	0,39
110	4,33	14	0,55	2,5	0,10	$d$	mm	14	15	16	17	18	20	22
120	4,72	15	0,59	3	0,12	in	in	0,55	0,59	0,63	0,67	0,71	0,79	0,87
130	5,12					mm	in							
140	5,51	16	0,63	4	0,16	110	4,33	×	×	×	×			
150	5,91	17	0,67	5	0,20	120	4,72	×	×	×	×			
160	6,30					130	5,12	×	×	×	×	×		
180	7,09	18	0,71	6	0,24	140	5,51	×	×	×	×	×	×	
200	7,87	20	0,79	8	0,31	150	5,91	×	×	×	×	×	×	
220	8,66					160	6,30			×	×	×	×	×
240	9,45	22	0,87	10	0,39	180	7,09				×	×	×	×
						200	7,87				×	×	×	×
						220	8,66				×	×	×	×
						240	9,45				×	×	×	×